

Guide des technologies de lutte contre la contrefaçon et le piratage

<https://euipo.europa.eu/anti-counterfeiting-and-anti-piracy-technology-guide/fr>

Encres OVI et iridescentes

Les encres à couleur changeante (OVI) et les encres iridescentes sont fabriquées à partir de pigments qui apparaissent en deux couleurs différentes selon l'angle de vue. Les combinaisons de couleurs habituelles sont rouge-vert, or-argent et vert-bleu. L'encre OVI est considérée comme le meilleur type d'encre pour empêcher la falsification de documents, car elle est très compliquée à reproduire - les copieurs et les scanners ne peuvent pas reproduire l'effet de changement de couleur.

Utilisation

- ✓ Authentification
- ✓ Anti-fraude / Anti-altération

Adapté à

- ✓ Très petits produits
- ✓ Petits produits
- ✓ Produits de taille moyenne
- ✓ Grands produits

Application

- ✓ Produit
- ✓ Emballage

Peut être utilisé pour

- ✓ Produits physiques

Visibilité

- ✓ Visible

Dispositif de lecture nécessaire

- ✓ Non

Connexion à un serveur

- ✓ Non

Description

Les encres de cette catégorie réfléchissent différemment les diverses longueurs d'onde du spectre de la lumière visible, en fonction de l'angle sous lequel elles frappent la surface. Lorsque l'on observe l'encre sous différents angles, l'œil humain perçoit cet effet comme un changement de couleur. Comme les copieurs ou les scanners couleur copient un document selon un angle fixe par rapport à la surface du document, ils ne peuvent reproduire qu'une seule des couleurs perçues par l'œil humain.

Un effet similaire est obtenu avec les encres iridescentes. Il s'agit d'encres perlées, nacrées ou spéciales qui contiennent des pigments transparents composés de fines particules de mica. Lorsqu'elles sont vues sous différents angles, l'intensité de la couleur de ces encres semble varier.

Utilisations

Les encres OVI et iridescentes sont surtout utilisées sur les billets de banque, les documents officiels, tels que les certificats de licences professionnelles, et sur les objets de valeur en papier en général.

Mise en œuvre

Si vous souhaitez utiliser des encres OVI ou iridescentes, vous devrez peut-être adapter l'étape d'impression

de votre processus de fabrication. Cela dépendra de la manière dont vous appliquez l'encre, de l'endroit où vous l'appliquez et de l'effet souhaité.

Coût

Il est difficile de donner une idée générale des coûts associés aux encres de cette catégorie, car ils varient considérablement en fonction de l'encre utilisée, de la manière dont elle est utilisée et de l'endroit où elle est utilisée. Cela dit, il convient de noter que l'encre OVI peut être une encre très coûteuse et qu'elle n'est généralement utilisée que dans de petites zones d'un document pour marquer des emblèmes, des marques d'identité, etc.

Ce document est constitué de différentes pages qui ont fait l'objet d'une traduction automatique. Toutes les mesures raisonnables ont été prises pour fournir une traduction fiable. Veuillez utiliser la version anglaise comme référence.

Les informations contenues sur ce site ont un caractère informatif **général** et ne constituent aucunement des **conseils ou orientations** juridiques ou **professionnels**. Les informations contenues sur ce site sont fournies «en l'état» sans **garantie d'exhaustivité**, d'exactitude, d'utilité ou de pertinence temporelle et sans aucune **garantie** de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. L'utilisation des informations se fait aux risques de la personne utilisatrice et l'EUIPO **ne garantit aucun résultat spécifique** basé sur l'utilisation des informations fournies sur ce site web. Les résultats de la recherche **ne sont pas présentés dans l'ordre d'une quelconque recommandation**. Ce site web contient des liens vers des **sites web de tiers**. Ces liens, qui sont gratuits et accessibles au public, sont uniquement fournis pour informer les personnes utilisatrices; l'EUIPO **ne recommande pas, n'approuve pas**, ne garantit pas et n'assume pas la responsabilité du contenu ou des pratiques de ces sites tiers. L'EUIPO peut mettre à jour, modifier ou supprimer toute information figurant sur ce site web sans préavis. Il incombe à la personne utilisatrice de se tenir informée de tout changement.